

RAPPORT ANNUEL DU SERVICE ASSAINISSEMENT POUR L'EXERCICE 2021

Organigramme :

- 1 directeur de service
- 2 techniciens
- 1 agent technico-administratif

Nombre de communes

15 communes dont :

- Beauchamp, Corneilles-en-Parisis, Eaubonne, Ermont, La Frette sur Seine, Le Plessis Bouchard, Montigny-Lès-Corneilles, Pierrelaye, Saint-Leu-la-Forêt, Sannois et Taverny gérées en Délégation de Service Public « globale » depuis le second semestre 2019 ;
- Franconville gérée par Délégation de Service Public ;
- Bessancourt gérée conventionnellement par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Enghien (SIARE) ;
- Frépillon gérée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Vallée de de l'Oise Sud (SIAVOS) par adhésion.

Les chiffres clés du service

- 4 villes issues de Val et Forêt depuis le 1er janvier 2016
- Franconville depuis le 1er novembre 2017
- 15 villes au total au 1er janvier 2018
- 273 000 habitants desservis
- 12,5 millions de m3 d'eau consommés et traités
- 54 000 branchements particuliers
- 820 km de collecteurs unitaires et séparatifs
- 20 000 regards sur réseau sur chaussée
- 11 000 avaloirs et grilles d'eau pluviale en rive de chaussée
- 42 postes de relevage
- 32 bassins d'orage ou d'agrément
- 12 chambres à sable
- 17 séparateurs à hydrocarbures

Dossiers administratifs et d'urbanisme

- Traité par le Délégué en 2021
 - Nombre de contrôles de conformité : 6 051
 - Nombre d'Autorisation de Raccordement à l'Egout : 291
 - Nombre de Permis de Construire : 612
 - Nombre de Permis d'Aménager : 10
 - Nombre de Déclaration Préalables : 218
 - Nombre de Certificats d'Urbanisme : 300
- Nombre de courriers traités (hors emails) : 31

Priorités fixées pour 2021

- Lancement du Schéma Directeur d'assainissement ;
- Mise en place de l'autosurveillance et du diagnostic permanent du réseau de collecte ;
- Etude « RSDE Amont – Recherche de substances dangereuses émises dans l'environnement dans les réseaux et dans le milieu naturel » ;
- Etude « Analyse du risque de défaillance du système de collecte »
- Mise en place des contrôles EUND

Les gros travaux réalisés en 2021

Villes	rue	Type d'opération	Linéaire (ml)	Réception	Montant
Cormeilles en Parisis	Route de Seine	Création EU 300 – fin d'opération	1 700	OK	127 939 €
Cormeilles en Parisis	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation		OK	18 721 €
Eaubonne	Rue Lamartine	Gainage EU 300 dégradé	190	OK	20 248 €
Ermont	Rue du Stand	Gainage EU 300 dégradé - T1	400	OK	186 148 €
Ermont	Parking Saint Flaive	Remplacement unitaire 200 cassé	15	OK	14 888 €
Ermont	Rue de Sannois	Modification EU 200		OK	2 453 €
Ermont	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation		OK	11 357 €
Franconville	Rue Grosdemange	Gainage unitaire 300 dégradé	55	OK	38 177 €
Franconville	Rue Fossati	Dévoisement unitaire 300	60	OK	99 457 €
Herblay sur Seine	Allée des Bois Courlains	Remplacement EU 200 dégradé	290	OK	939 933 €
Herblay sur Seine	Allée des Bois Courlains	Gainage EP 300 dégradé – T1	45	OK	21 693 €
Herblay sur Seine	Rue du Vivier	Gainage unitaire T160 dégradé – T1	62	OK	262 233 €
Herblay sur Seine	Rue des Ecoles	Extension EU 200	50	OK	90 867 €
Herblay sur Seine	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation		OK	4 510 €
Le Plessis Bouchard	Rue Marcel Clerc	Gainage unitaire 300+400 dégradé	322	OK	93 932 €
Montigny lès Cormeilles	Chemin de la Mare Epineuse	Remplacement unitaire 300 dégradé	60	OK	99 457 €
Saint Leu La Forêt	Secteur Paris-Parc	Mise en séparatif – T1	800	OK	1 000 000 €
Saint Leu la Forêt	Verdun	Mise en séparatif – fin d'opération	170	OK	47 629 €
Saint Leu la Forêt	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation		OK	11 357 €
Sannois	Diverses rues	Petits travaux de réhabilitation		OK	9 880 €
TOTAL année 2021			4 219	0,51% du réseau global	3 100 879 €

Exploitation

Voir les Rapports d'Activité des Délégués

Déversements au milieu par le système de collecte - Bilan d'autosurveillance des déversoirs d'orage

- Bilan sur les volumes déversés au milieu par le système de collecte
Au cours de l'année 2020, les déversoirs d'orage rue Jean Allemane à Herblay et Rue Pasteur à la Frette Sur Seine ont été équipés et étalonnés.
D'après les mesures extraites du bilan, les volumes totaux annuels déversés en 2021 dans le milieu naturel sont les suivants :
 - DO Pasteur : 48 668 m3 rejetés par temps pluie
 - DO Jean Allemane : 74 666 m3 rejetés par temps pluie
- Bilan sur les charges de pollution déversées au milieu par le système de collecte
Des préleveurs ont été installés et étalonnés fin 2020. Les échantillons ont été envoyés au Laboratoire Départemental du Val d'Oise.
Ces échantillonnage et calibrage ont donné les valeurs respectives suivantes de charge de pollution :
 - DO Pasteur :
MES = 0,020 mg/L / DCO = 0,054 mg/L / DB05 = 0,011 mg/L / NTK = 0,006 mg/L
 - DO Jean Allemane :
MES = 0,020 mg/L / DCO = 0,029 mg/L / DB05 = 0,005 mg/L / NTK = 0,003 mg/LAussi, d'après les mesures extraites du bilan, les charges totales de pollution déversées en 2021 dans le milieu naturel sont les suivantes :
 - DO Pasteur :
 - MES = 973,36 kg
 - DCO = 2 628,07 kg
 - DB05 = 535,35 kg
 - NTK = 292,01 kg
 - DO Jean Allemane :
 - MES = 1 493,32 kg
 - DCO = 2 165,31 kg
 - DB05 = 373,33 kg
 - NTK = 224,00 kg

Destinataires du bilan annuel de fonctionnement du système de collecte de la CA Val Parisis, la DRIATE, l'AESN et le SIAAP nous ont confirmé que ces valeurs sont dans les normes.

Autosurveillance et diagnostic permanent

Dans le cadre du contrat de Concession du Service Public de l'assainissement portant sur l'exploitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et eaux pluviales, outre les programmes cités ci-dessus, une procédure de mise en place de l'autosurveillance et du diagnostic permanent des réseaux est entamée depuis le 10 juillet 2019, date de démarrage du contrat.

- Télégestion et télésurveillance de tous les postes de relevage ;
- Modélisation hydraulique régulière pour mise à jour de la modélisation générale qui sera faite dans le cadre du Schéma Directeur d'Assainissement (2021 à 2023) ;
- Tenue à jour d'un Bordereau de Suivi des Déchets Industriels (BDSI) pour l'évacuation et le traitement des produits ;
- Création, rédaction et tenue à jour d'un manuel d'autosurveillance ;
- Installation de 3 pluviomètres ;
- Mises en place de dispositifs de mesures préalables des charges polluantes (diagnostic) ;
- Réalisation de l'ensemble des mesures et analyses ;
- Tenue du journal de consignation des résultats d'analyse et des paramètres de fonctionnement ;
- Télétransmission des données ;

- Rapport annuel ;
- Installation de 25 points de mesures en continu sur le réseau, en plus des postes et de déversoirs ;
- Installation de capteurs à l'exutoire de chaque bassin ;
- Mise en place d'une interface Web de supervision ;
- Analyse des indicateurs « temps sec », « apports d'eaux claires météoriques » et « apports d'eaux claires parasites permanentes » ;
- Campagnes de mesures H2S ;

Priorités fixées pour 2022

- Continuation du Schéma Directeur d'Assainissement pour une durée de 2,5 ans ;
- Rythme de croisière pour l'autosurveillance des 3 déversoirs d'orage inscrits dans l'arrêté préfectoral ;
- Suivi de l'étude RSDE en coordination avec le SIARE et la CAPV
- Etude de modélisation et de vulnérabilité des réseaux de collecte en bord de Seine (La Frette et Herblay)
- Réalisation des gros travaux budgétés en investissement ;
- Amélioration de la procédure des contrôles de conformité pour éviter les impayés
- Mise en place d'une convention de mandat avec l'AESN pour l'attribution de subventions aux particuliers désireux de mettre leurs installations d'assainissement en conformité